



LA HAUTE REPRÉSENTANTE DE
L'UNION EUROPÉENNE POUR
LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET
LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Bruxelles, le 12.3.2015
JOIN(2015) 8 final

ANNEX 1

ANNEXE

à la

Proposition conjointe de

RÈGLEMENT DU CONSEIL

modifiant le règlement (CE) n° 314/2004 concernant certaines mesures restrictives à l'égard du Zimbabwe

ANNEXE

à la

Proposition conjointe de

RÈGLEMENT DU CONSEIL

modifiant le règlement (CE) n° 314/2004 concernant certaines mesures restrictives à l'égard du Zimbabwe

ANNEXE

À l'annexe IV du règlement (CE) n° 314/2004, les noms des personnes physiques suivantes, figurant sous la rubrique «I. Personnes», sont supprimés:

I. Personnes

	Nom (et alias éventuels)
(1)	Chindori-Chininga, Edward Takaruza
(2)	Karakadzai, Mike Tichafa
(3)	Sakupwanya, Stanley Urayayi
(4)	Sekeremayi, Lovemore
(5)	Shamuyarira, Nathan Marwirakuwa